

Ce document a été numérisé par le <u>CRDP</u>
<u>d'Alsace</u> pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation

CORRIGÉ - DOSSIER 1 - ÉCONOMIE - 18 points

1.1 <u>Énumérez les catégories de personnes qui composent la population active.</u> (4 points)

La population active correspond à l'ensemble des personnes en âge de travailler qui exercent un emploi (actifs occupés) et les chômeurs (actifs inoccupés).

1.2 Repérez le taux de chômage en France au premier trimestre 2009.

(1 point)

Le taux de chômage est ~ 9,2 %

1.3 Identifiez les grandes étapes de l'évolution de ce taux depuis 2005.

(4 points)

Le taux de chômage a atteint son sommet au cours du 1^{er} trimestre 2006. Il a baissé jusqu'au 1^{er} trimestre 2008 et depuis il progresse. Une hausse importante est notée au 1^{er} trimestre 2009 où il augmente en un trimestre de 1 %.

1.4 Citez au moins quatre facteurs responsables de l'augmentation de ce taux de chômage. (4 points)

Les facteurs peuvent être :

- l'accroissement de la population active,
- la progression de l'activité féminine,
- l'inadaptation des offres et des demandes de travail,
- le coût élevé du travail qui n'incite pas les entreprises a embaucher,
- l'effet de la crise économique (baisse du PIB),
- la concurrence internationale (délocalisation).
- 1.5 Repérez le taux de chômage des jeunes en février 2009.

(1 point)

Le taux de chômage des jeunes s'élève à cette date à 21%.

1.6 Indiquez deux raisons spécifiques du chômage des jeunes.

(2 points)

- le manque de qualification,
- le manque d'expérience professionnelle.

1.7.Citez deux mesures mises en place par l'Etat pour une meilleure insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

(2 points)

Un certain nombre de dispositifs ont été mis en place par l'Etat afin de favoriser l'emploi des jeunes.

- Les contrats aidés : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat d'accompagnement à l'emploi. (idée de la formation en alternance)
- Allègement des charges patronales.
- Accepter toutes réponses d'actualité.

B.E.P.	LOGISTIQUE & COMMERCIALISATION	Code: 51 31 104	CORRIGÉ	SESSION 2010
	VENTE ACTION MARCHANDE	Code: 51 31 205	OOKKIOL	
EP3 : Épreuve Économique & Juridique		Durée : 1 heure	Coefficient: 2	Page: 1/2

CORRIGÉ - DOSSIER 2 - DROIT - 22 points

2.1 Repérez l'objet de cette lettre.

Il s'agit d'une lettre d'embauche. (1 point)

2.2 Identifiez les parties présentes dans cette lettre.

Les deux parties présentes sont : (2 points)

- La société DECO HOME d'une part,
- Monsieur Yves LEROUX d'autre part.

2.3 Précisez le type de contrat de travail évoqué dans cette lettre ainsi que les caractéristiques de celui-ci. (4 points)

Le contrat évoqué dans cette lettre est un C.D.I (Contrat à Durée Indéterminée). Il s'agit d'un contrat sans limitation de durée, conclu entre un employeur et un salarié.

2.4 Précisez à quelle date commence le contrat (1 point)

Le 1er juin 2010

2.5 Citez au moins quatre mentions obligatoires dans la rédaction d'un contrat de travail. (4 points)

Date d'embauche, coordonnées de l'entreprise, lieu de travail, fonction occupée, rémunération, durée du travail, noms des contractants, période d'essai, convention collective applicable.

2.6 Indiquez le but de la période d'essai :

Pour l'employeur : permet d'évaluer les compétences du salarié dans son travail. (2 points)

Pour le salarié : permet d'apprécier si les fonctions occupées lui conviennent. (2 points)

2.7 Citez deux obligations de l'employeur pendant le contrat de travail :

(2 points) Obligations de l'employeur :

- fournir un travail dans le cadre du contrat établi,
- verser le salaire,
- respecter le Code du Travail et la convention collective en vigueur dans l'entreprise,
- s'acquitter de toutes les cotisations sociales...

2.8 Citez deux obligations du salarié pendant le contrat de travail :

(2 points) Obligations du salarié:

- respecter les horaires de travail,
- réaliser le travail conformément aux instructions données,
- respecter le règlement intérieur de l'entreprise,
- respecter le secret professionnel..

2.9 Précisez comment un contrat de travail peut être rompu.

(2 points) Le contrat de travail peut-être rompu :

- à l'initiative du salarié : la démission
- à l'initiative de l'employeur : le licenciement.

B.E.P.	LOGISTIQUE & COMMERCIALISATION	Code: 51 31 104	CORRIGÉ	SESSION 2010
D.E.F.	VENTE ACTION MARCHANDE	Code: 51 31 205	CONNICE	3E331011 2010
EP3 : Épreuve Économique & Juridique		Durée : 1 heure	Coefficient : 2	Page: 2/2